

Égalité des chances à l'entrepreneuriat

Sensibiliser et soutenir les étudiants-entrepreneurs

De plus en plus d'étudiants sont attirés par l'entrepreneuriat, mais peu se lancent dans la création d'entreprise.

Et pour cause, les obstacles sont nombreux : difficulté de conjuguer cette activité avec les cours et un job étudiant, manque de ressources financières, sentiment de solitude face à l'ensemble des démarches...

Pour permettre à nos étudiants de donner vie à leurs projets et de développer des compétences telles que l'esprit d'initiative, la créativité ou l'agilité favorisant leur insertion professionnelle, il est indispensable de mieux les soutenir.

L'Université Paris-Est Créteil souhaite, grâce à sa Fondation et ses partenaires, encourager les entrepreneurs de demain. Elle ambitionne d'accompagner au plus près les porteurs de projet, notamment les plus modestes, et d'offrir à chaque étudiant l'opportunité de s'engager dans l'aventure entrepreneuriale.

Une cinquantaine d'étudiants en moyenne par an bénéficient du statut National Etudiant Entrepreneur à l'UPEC.

50 % des étudiants-entrepreneurs de l'UPEC sont dans une situation financière précaire.

15 % des projets d'entrepreneuriat sont abandonnés chaque année, faute de soutien financier.

1 étudiant de l'UPEC sur 10 est sensibilisé à l'entrepreneuriat chaque année.

5 fois plus d'étudiants entrepreneurs accompagnés à l'UPEC depuis 2016.



Notre projet

Pour permettre à tous les futurs entrepreneurs de mener leur projet à terme, notamment ceux issus des milieux sociaux les moins favorisés, l'UPEC souhaite créer un dispositif d'aides à l'entrepreneuriat étudiant. L'objectif est de limiter les abandons faute de moyens. L'université souhaite également renforcer la sensibilisation à la création d'entreprise auprès de toute sa communauté.

Responsables du projet :



Eric Léonel, Responsable Politique du PÉPITE 3EF, Vice-président délégué « *FTLV, Apprentissage et Alternance, Entrepreneuriat* » à l'UPEC, Professeur des universités à l'IUT de Créteil-Vitry



Nicole Brzustowski, Responsable du Pôle Entrepreneuriat, Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant de l'UPEC

Les 4 axes du projet

1. Un programme de bourses

Des bourses destinées aux étudiants-entrepreneurs, attribuées sur critères sociaux et permettant la réalisation d'un stage sur son projet d'entreprise.

- > 10 bourses par an de 600 € mensuels pendant 4 mois en cas de substitution de stage pour développer son projet
- > 5 bourses par an de 10 000 € pour de jeunes diplômés à plein temps sur leur projet entrepreneurial

2. La création de prix

Des prix récompensant les meilleurs projets d'entrepreneuriat, comprenant une dotation financière et un mentorat.

- > 1 prix de 10 000 € et 2 prix de 5 000 €.

3. Une prise en charge financière

Une prise en charge de dépenses spécifiques pour accélérer des projets prometteurs : dépôt de brevet, financement d'une phase test en laboratoire...

- > 2 projets soutenus par an à hauteur de 10 000 € chacun.

4. Une sensibilisation large

Le développement d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès de toute notre communauté universitaire.

- > 2 thématiques à mettre en avant : l'entrepreneuriat féminin et l'économie sociale et solidaire.



« La substitution de stage grâce au statut étudiant-entrepreneur m'a vraiment permis d'avancer sur mon projet. Les concessions financières ont cependant été importantes pour moi qui suis boursier car mes camarades de promotion percevaient une indemnité de stage à laquelle j'ai dû renoncer. »



Lucas Orry, alumni de l'UPEC, cofondateur de « Explique-moi Pythagore » et lauréat du prix Pépites des PEPITE 2020

Nos forces

- › L'UPEC est fortement engagée dans des dispositifs d'Égalité des chances pour offrir à chacun les meilleures opportunités de réussite quelque soit son milieu social et ses vulnérabilités.
- › La Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant (MIEE) de l'UPEC est un pôle de référence sur l'Est francilien pour l'alternance, la formation professionnelle, l'innovation et l'entrepreneuriat. Ses 1750 m² sont ouverts au public, offrent un programme de conférences thématiques, d'animations et proposent des dispositifs d'accompagnement des étudiants à la création d'entreprise.
- › Impliquée dès l'origine dans les dispositifs gouvernementaux PEPITE – Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat – l'UPEC s'est dotée en 2016 d'un pôle Entrepreneuriat au sein de sa MIEE.

Nos ambitions

- › **Multiplier par 2** le nombre d'étudiants-entrepreneurs à l'UPEC, soit une centaine d'ici 2 ans.
- › **Soutenir financièrement 20% des étudiants-entrepreneurs** grâce à la Fondation.
- › **Sensibiliser 30% des étudiants** à l'entrepreneuriat d'ici 2 ans et 50% d'ici 5 ans.

Devenez mécènes de notre projet

Participez à un projet à fort impact, engagez-vous pour soutenir l'innovation entrepreneuriale, nourrissez votre RSE et tissez un lien unique avec les entrepreneurs de demain. En devenant mécène, vous agissez concrètement pour l'avenir des jeunes.

Niveaux d'engagement proposés

50 000 € pour 5 bourses à de jeunes diplômés entrepreneurs	20 000 € pour le soutien à 2 projets de création d'entreprise	12 000 € pour 5 bourses de stage
20 000 € de coût réel *	8 000 € de coût réel *	4 800 € de coût réel *

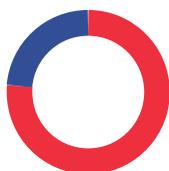
* après réduction fiscale de l'impôt sur les sociétés

D'autres niveaux de soutiens sont possibles, n'hésitez pas à contacter la Fondation.

En reconnaissance de votre soutien

La Fondation UPEC vous propose d'attribuer le nom de votre entreprise à l'une de nos bourses ou l'un de nos prix, d'intervenir en tant qu'expert d'un sujet auprès de nos étudiants-entrepreneurs, d'être membres de jury dans la sélection des projets entrepreneuriaux et de valoriser votre engagement dans les actions de communication mises en œuvre par l'UPEC sur ce projet.

Budget



« Soutenir financièrement les jeunes porteurs de projets permet de leur donner confiance. C'est une belle initiative que j'encourage. »



Véronique Poitou, directrice de Réseau Entreprendre Val de Marne



Contacts :

Véronique Deborde
Directrice Fondation UPEC
veronique.deborde@u-pec.fr

Nicole Brzustowski
Responsable du projet
nicole.brzustowski@u-pec.fr